

ACTUALITES CULTURES

CEREALES D'HIVER (stade : derniers semis à tallage)

✓ Limaces

Limaces : Avec les conditions climatiques actuelles et l'état hydrique des sols, ce ravageur est en pleine activité. De plus en plus de parcelles présentent des dégâts sur plantules. Ces dégâts peuvent aller jusqu'à nécessiter un resemis de la culture. Les céréales semées fin octobre ou début novembre ont souvent un lit de semence plus motteux, donc plus favorable à l'activité de ce ravageur.

➤ A surveiller jusqu'au stade 3-4 feuilles de la céréale. Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 5 limaces piégés/m² en une nuit.

En cas de présence, intervention possible avec :

- ✓ 3 kg/ha de MESUROL PRO,
- ✓ ou 5 kg/ha d'un produit à base de métaldéhyde à 5 % (EXTRALUGEC TECHN'O, HELARION LD, METAREX RG...),
- ✓ ou encore, 5 à 7 kg/ha de SLUXX.

COLZA (stade : 5 à 10 feuilles)

✓ Antigraminées à action racinaire : LEGURAME PM, KERB FLO

Malgré les quelques gelées matinales, les températures sont encore trop douces pour appliquer ces produits à action racinaire. L'efficacité est liée aux conditions de luminosité et d'humidité du sol après application.

Ils peuvent être appliqués sur sol gelé et il n'y a aucun délai à la pluie. Celle-ci est nécessaire pour amener le produit au niveau des racines.

Ils ont une action lente ce qui permet d'agir sur les levées échelonnées et trouvent tous leur intérêt en cas de graminées résistantes et pour l'alternance des matières actives.

PRODUITS	Folle avoine d'automne	Folle avoine de printemps	Pâturin	Ray grass, vulpins, bromes, rep. de céréales	IFT	Stades d'utilisation
LEGURAME PM 2,5 à 3 kg/ha	S	S	M	S	0,83 à 1	Sur colza en bon état végétatif. De 4 feuilles à 3 semaines avant la reprise de végétation.
KERB FLO 1 à 1,2 l/ha RAPSOL WG 0,5 à 0,6 kg/ha	S	M	S	S	0,53 à 0,64 0,52 à 0,63	A partir d'une réelle baisse des températures jusqu'à la reprise de végétation

S	Sensible	M	Efficacité moyenne
---	----------	---	--------------------

STRATEGIE AGRONOMIQUE

...des éléments pour vos commandes de produits

DESHERBAGE du BLE en SORTIE HIVER et PRINTEMPS

✓ Nouvel herbicide homologué

Source : document CHOISIR, ARVALIS

Produits, Cultures homologuées Coût	Dose, Stade d'application	Efficacité
PICOTOP (BASF) Picolinafen 20 g Dichlorprop-p 600 g. Blé tendre d'hiver Blé dur d'hiver Orge d'hiver Seigle et triticale 16€/l	Homologué à 2 l/ha début tallage à 1 nœud mais recommandé jusqu'à épi 1 cm (sortie hiver)	-Très efficace à la dose homologuée sur pensées, lamiers, véroniques, coquelicot, géranium (moindre sur géranium à feuilles rondes), bleuet, stellaires, crucifères. -Correct si faibles infestations de gaillet. - Si infestations fortes ou présence de matricaires, ombellifères demande à être associé. -DRE 24 h (demande pour 6 h en cours) -ZNT 20 m 1 application tous les 2 ans Eviter si possible de l'associer avec ACTIMUM.

✓ Nouvelles homologations

Le passage de la plupart des nouvelles homologations est soumise à restrictions, qui concernent en général des dates et /ou des stades de culture (exemple du PICOTOP). Il faut noter également que les ré-homologations peuvent aussi être concernées, c'est le cas, comme vous le verrez plus bas, de BOFIX ou encore de CHARDEX. C'est pourquoi, nous vous conseillons, de vous référer au maximum à l'étiquette du produit qui reste la référence dans ce contexte réglementaire en constante évolution.

✓ Désherbage en sortie d'hiver

Flore dominante	Exemples de produits utilisables	Autre spectre d'activité	Coût indicatif €/ha	IFT
vulpin	CELIO 0,2 à 0,3 l/ha + huile	Folle avoine, pâturin commun (sauf cas de résistance avérée aux fops, ou échec avec ce type de produits les années passées).	16 à 23	0,33 à 0,5
	PUMA LS 0,4 à 0,6 l/ha + huile	Folle avoine, agrostis, pâturin commun (sauf cas de résistance avérée aux fops, ou échec avec ce type de produits les années passées).	12 à 18	0,33 à 0,5
	ARCHIPEL 0,15 à 0,2 kg/ha + huile	Agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, gaillets levés, crucifères.	32 à 42	0,6 à 0,8
	ATLANTIS WG 0,2 à 0,3 kg/ha + huile	Agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, crucifères.	24 à 36	0,4 à 0,6
	Si aucun traitement n'a été réalisé à l'automne Isoproturon 500 à 1000 g/ha (en fonction du type de sol) + CELIO 0,1 à 0,2 l/ha + huile	Folle avoine, agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, coquelicot, crucifères. (sauf cas de résistance avérée aux fops, ou échec avec ce type de produits les années passées).	15 à 20	0,56 à 1,16

Flore dominante	Exemples de produits utilisables	Autre spectre d'activité	Coût indicatif €/ha	IFT
Ray grass et vulpin	ARCHIPEL 0,25 kg/ha + huile	Folle avoine, agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, coquelicot, gaillets levés, crucifères.	52	1
	ATLANTIS WG 0,5 kg/ha + huile	Folle avoine, agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, crucifères.	60	1
	HUSSAR OF 1 l/ha + huile	Agrostis, folle avoine, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, crucifères.	55	0,8
	ABAK 0,25 kg/ha + huile	Folle avoine, géraniums, pensées, véroniques.	48	1
	AXIAL PRATIC 0,9 l/ha + huile	Folle avoine, agrostis. Un peu moins bien sur vulpins.	30	0,75
	OCTOGON 0,275 l/ha + huile	Véronique, pensée, ombellifère, géranium, gaillet, coquelicot.	55	1
Brome stérile et vulpin	ATTRIBUT 50 à 60 g/ha + ATLANTIS WG 0,15 à 0,2 kg/ha	En sortie d'hiver c'est ce programme qui peut donner les meilleurs résultats, mais il est coûteux.	50 à 55	0,83 à 1 0,3 à 0,4
	ABAK 0,125 kg/ha en double application à moins de 3 semaines d'intervalle	Folle avoine, véroniques, géraniums, pensées.	48	1
	MISCANTI 0,125 kg/ha en double application à moins de 3 semaines d'intervalle	Agrostis, matricaire, crucifères, gaillet, stellaire.	35	1

✓ Pour compléter les spectres avec des antidiocotes spécifiques

Doses à moduler en fonction de la taille des adventices et des conditions climatiques.

Produits et doses	Satisfaisant sur...	Pas ou très peu d'efficacité sur...	€/ha	IFT
ALLIE STAR SX 25 à 35g	Stellaire, coquelicot, matricaire, alchémille, myosotis, capselle, géranium...	Véronique et Gaillet.	12 à 16	0,5 à 0,7
CHEKKER 0,1 à 0,2 kg/ha	Gaillet, mouron, matricaire, crucifères.	Bleuet, ombellifères	18 à 36	0,5 à 1
FIRST 0,4 à 1 l/ha ou BRENNUS + 0,6 à 1,5 l/ha	Coquelicot, matricaire, pensée, véronique, crucifère... Moyen sur gaillet.	Bleuet, ombellifères	8 à 20	0,2 à 0,5 0,3 à 0,75
HARMONY M 30 à 60 g/ha	Coquelicot, géranium, matricaire, mouron, pensée, véronique, crucifères... Moyen sur gaillet.	Fumeterre, bleuet	12 à 24	0,33 à 0,66
PRIMUS 0,05 à 0,1 l/ha	Gaillet, crucifères, matricaire, mouron, bleuet.	Véroniques, pensées.	12 à 23	0,33 à 0,66

✓ **Pour des rattrapages de printemps**

Flore	Exemples de produits utilisables et doses	€/ha	IFT
Folle avoine	CELIO 0, 2 l/ha + huile	15 à 24	0,33
	PUMA LS 0,4 l/ha + huile	12	0,33
Gaillet	STARANE 200 0,3 à 0,5 l/ha	10 à 15	0,3 à 0,5
	KART 0,6 à 0,9 l/ha	13 à 19	0,33 à 0,5
Chardon	Mélange d'hormones (2-4 D...)	14 à 20	selon PC
	ALLIE-CAMEO 25 à 30 g/ha	14 à 20	0,83 à 1
	ALLIE STAR SX 25 à 35 g	12 à 16	0,5 à 0,7
	CHARDEX, EFFIGO 1,5 l/ha ⁽¹⁾ à partir du 1/4 et jusqu'à 2 nœuds	18	0,75
Chardon et gaillet	BOFIX 3 l/ha ⁽¹⁾ à partir du 1/03 et entre 5 talles et 2 nœuds	30	1
	ARIANE 2,5 l/ha	25	0,83

(1) Nouvelle homologation qui soumet ce produit à restriction de date d'application/ et ou de stades de culture.

DESHERBAGE des ORGES D'HIVER en SORTIE HIVER et PRINTEMPS

✓ **Pour des rattrapages de printemps**

Flore	Exemples de produits utilisables et doses	€/ha	IFT
Folle avoine, ray grass, vulpin	BAGHERA/ZEUS 1 à 1,5 l/ha + huile	20 à 36	0,5 à 0,75
	AXIAL PRATIC 0,9 l/ha	30	0,75
Gaillet	STARANE 200 0,3 à 0,5 l/ha	10 à 15	0,3 à 0,5
	KART 0,6 à 0,9 l/ha	15 à 19	0,33 à 0,5
Chardon	Mélange d'hormones (2-4 D...)	14 à 20	selon PC
	ALLIE-CAMEO 25 à 30 g/ha	14 à 20	0,83 à 1
	ALLIE STAR SX 25 à 35 g	12 à 16	0,5 à 0,7
Chardon et gaillet	BOFIX 3 l/ha ⁽¹⁾ à partir du 1/03 et entre 5 talles et 2 nœuds	30	1
	ARIANE 2,5 l/ha	25	0,83

(1) Nouvelle homologation qui soumet ce produit à restriction de date d'application/ et ou de stades de culture.

Toujours aucune solution efficace contre les bromes. Pour compléter sur le spectre des dicotes, voir les antidicotes cités pour le désherbage du blé.

CARACTERISTIQUES DES PRODUITS CITES

Herbicides	Composition	Dose homologuée la plus faible /ha	Phrases de risques	Toxicité	Nbre appli. maxi/an	ZNT (m)	DRE (heure)	DAR ⁽¹⁾ (jour)
ABAK	Cloquintocet 75 g/kg + pyrosulame 75 g/kg	0,25 kg/ha	R40, R43, R48/22, R50/53	Xn	1 sauf bromes	5	48	-
ALLIE	Metsulfuron 20%	0,03 kg/ha	R43,R50/53	Xi, N	1 au ptps 1 an sur 2 en aut-hiver	5	?	DFE(2)
ALLIE STAR SX	Metsulfuron 11,1% + 22,2% tribénuron	0,045 kg/ha	R43,R50/53	Xi, N	1	5	6	DFE(2)
ARCHIPEL	Mésulfuron 30 g/kg + iodosulfuron 30 g/kg	0,25 kg/ha	R41,R50/53	Xi, N	1	5	24	90
ARIANE	2,4 mcpa 266,7 g/l + clopyralid 23,3 g/l + fluroxypyr 60 g/l	3 l/ha	R10, R65, R67 R50/53	N	1	5	6	-
ATLANTIS WG	Mesosulfuron 3% iodosulfuron 0.6%	0,5 kg/ha	R38,R41, R50/53	Xi, N	1	5	24	90
ATTRIBUT	Propoxycarbazone 70%	0,06 kg/ha	R43,R50/53	Xi, N	1 sauf bromes	5	48	90
AXIAL PRATIC	Cloquintocet 12,5 g/l + pinoxaden 50 g/l	1,2 l/ha	R38,R43, R51/53, R63	Xn N	Fractionnement possible, maxi 1,2l/ha/an	5	48	60
BAGHERA	Fénoxaprop 20 g/l + diclofop 250 g/l	2 l/ha	R66, R50/53	N	-	5	6	75
BOFIX	2,4 mcpa 200 g/l + clopyralid 20 g/l + fluroxypyr 40 g/l	3 l/ha	R36, R43, R51/53	Xi, N	1 tous les 2 ans au 1/3	5	48	2 noeuds
BRENNUS PLUS	Bromoxynil 120,6 g/l+ diflufenican 26,8 g/l + ioxynil 67,3 g/l	2 l/ha	R22,R36, R43, R50, R53,R63	Xn N	-	20	48	-
CAMEO	Tribénuron 75%	0,03 kg/ha	R43,R50/53	Xi, N	1 tous les 2 ans sur sols alcalins	5	?	-
CELIO	Cloquintocet 25 g/l+ clodinafop 100 g/l	0,6 l/ha	R36/38, R51/53	Xi N	1	5		42
CHARDEX/ EFFIGO	Clopyralid 35 g/l + 2 mcpa350 g/l	2 l/ha	R20, R41,R52/53	Xn	à partir du 1/4	5	24	2 noeuds
CHEKKER	Iodosulfuron 1,25% + Amido-sulfuron 12,5%	0,2 kg/ha	R36,R65,R50/53	Xn N	1	5	24	90
FIRST	Bromoxynil 125 g/l+ diflufenican 40 g/l + ioxynil 75 g/l	2 l/ha	R22,R36, R43, R50, R53,R63	Xn N	-	5	?	-
HARMONY M	Thiensulfuron 682 g/l Metsulfuron 68 g/l	0,06 kg/ha	R50/53	N	1	5	?	DFE(2)
HUSSAR OF	Iodosulfuron 8g/l + fenoxaprop 64 g/l	1,25 l/ha	R36/38, R50/53, R43	Xi N	1	5	?	75
KART	Fluroxypyr 100g/l+ florasulam 1g/l	1,8 l/ha	R47,R67,R36/37 /38, R51/53	Xi N	1	5	48	DFE(2)
MISCANTI	Propoxycarbazone 168g/l + mefenpyr 80 g/l + iodosulfuron 10g/l	0,25 kg/ha	R50/53	N	1	5	6	-
OCTOGON	Cloquintocet 68,3g/l + florasulam 22,8 g/l + pyroxusulam 68,3 g/l	0,275 kg/ha	R40,R43,R48/22 R50/53	Xn, N	1	5	48	2 noeuds
PICOTOP	Picolinafen 20 g + Dichlorprop-p 600 g.	2 l/ha	R34, R22, R50/53	Xn	1 tous les 2 ans	20	24	3
PRIMUS	florasulam 50 g/l	0,08 l/ha	R50/53	N	1	5	6	DFE(2)
PUMA LS	Fenoxaprop 69 g/l+mefenpyr 18,7 g/l	1,2 l/ha	R43, R66, R51/53	Xi N	-	5	48	75
STARANE 200	Fluroxypyr 200 g/l	1 l/ha	R10,R43, R67, R36/37/38, R63	Xn, N	1	5	48	DFE(2)
ZEUS	Fenoxaprop 20 g/l + diclofop 250 g/l	2 l/ha	R66,R50/53	N	-	5	6	75

(1) Délai avant récolte (DAR) : si aucune mention sur étiquette, respecter un délai de 3 jours minimum.

(2) DFE : Dernière Feuille Etalée.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

LES RESTRICTIONS D'APPLICATION D'HERBICIDES

✓ Conditions d'utilisation des urées substituées isoproturon et chlortoluron

Une seule application par campagne et par parcelle d'une seule urée substituée (soit isoproturon, soit chlortoluron) est autorisée.

Si une parcelle est traitée à l'automne avec l'une de ces matières actives, une application au printemps sera interdite ; et ceci quelle que soit la dose appliquée à l'automne.

Dose maximale d'utilisation : - Isoproturon 1200 g/ha de matière active,
- Chlortoluron 1800 g/ha de matière active

L'**isoproturon** « solo » ne doit pas être utilisé :

-dans les parcelles drainées pendant la période d'écoulement des drains,

- entre mars et juin (période de reproduction des mammifères).

Le **chlortoluron** ne doit pas être mélangé avec des produits de phrase de risque R63.

✓ Conditions d'utilisation des sulfonilurées

Une seule application par campagne d'herbicides contenant au moins une matière active antigraminées de la famille des sulfonilurées ou d'une famille avec le même mode d'action (inhibiteur d'ALS). Les matières actives concernées par cette règle sont mésosulfuron, iodosulfuron, propoxycarbazone, sulfosulfuron, flupyrsulfuron, ainsi que le pyroxsulame.

Les produits commerciaux concernés sont les suivants : ABAK, ABSOLU, ALISTER, ALOES, ARCHIPEL, ATLANTIS WG, ATTRIBUT, CHEKKER, CLASSUS, DROÏD, DUCTIS, HUSSAR OF, IRAZU, KALENKOVA, LEXUS CLASS, LEXUS MILLENIUM, LEXUS NRJ, LEXUS XPE, MILLENIUM OPTI, MISCANTI, MONITOR, OBEDIENCE, OCTOGON, OKLAR, PROPHASE+, QUASAR, RADAR, SENIOR, TALENTA, VALEUR.

ABAK/OCTOGON, ATTRIBUT, MISCANTI, MONITOR, QUASAR, SENIOR, RADAR, DROÏD et IRAZU sont autorisés en double application à 3 semaines d'intervalle maximum mais uniquement pour lutter contre les bromes.

Restrictions sur les principales spécialités commerciales de sulfonilurées (non exhaustif).

Spécialités	Dose maxi à l'automne	Interdiction d'utilisation en sols drainés, durant la période de drainage	Interdiction d'utilisation en sols alcalins, pH>7
ALLIE DUO SX	50 g/ha	OUI	non
ALLIE EXPRESS	-	non	non
ALLIE MAX SX/POINTER ULTRA SX	25 g/ha	non	OUI
ALLIE STAR SX/BIPLAY SX	30 g/ha	non	OUI
DEFT	15 g/ha	non	non
ERGON/CONNEX	50 g/ha	OUI	non
HARMONY EXTRA SX/PRAGMA SX	-	OUI	OUI
HARMONY M SX	85 g/ha	non	non
KARAL WX	15 g/ha	non	non
NIMBLE/AURIOS	-	OUI	OUI
PRIMA STAR	20 g/ha	non	OUI
RACING TF/DAYTONA TF	50 g/ha	non	non
SAVVY	15 g/ha	non	non

INFORMATIONS

ARVALIS – Institut du végétal vient de publier son document «CHOISIR et décider : Traitements et interventions de printemps des céréales ». Région Centre - Ile de France, 2012. Ce document est consacré à l'évaluation des produits fongicides, régulateurs, insecticides et autres moyens de lutte alternatifs. Il comporte les préconisations régionales de l'institut relatives à la protection phytosanitaire de printemps. Il est en téléchargement gratuit sur le site de l'institut : www.arvalis-infos.fr

ARVALIS – Institut du végétal organise une réunion agriculteurs autour des thèmes : fongicides, désherbage, pulvérisation à Fontenay-Trésigny le 23 novembre 2012 de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée gratuite. Inscription auprès de : n.chalmette@arvalisinstitutduvegetal.fr



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.
La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. N°agrément IF01762.



Toute rediffusion et reproduction interdites